



3^{ème} édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mardi 2 juin 2026
Hémicycle

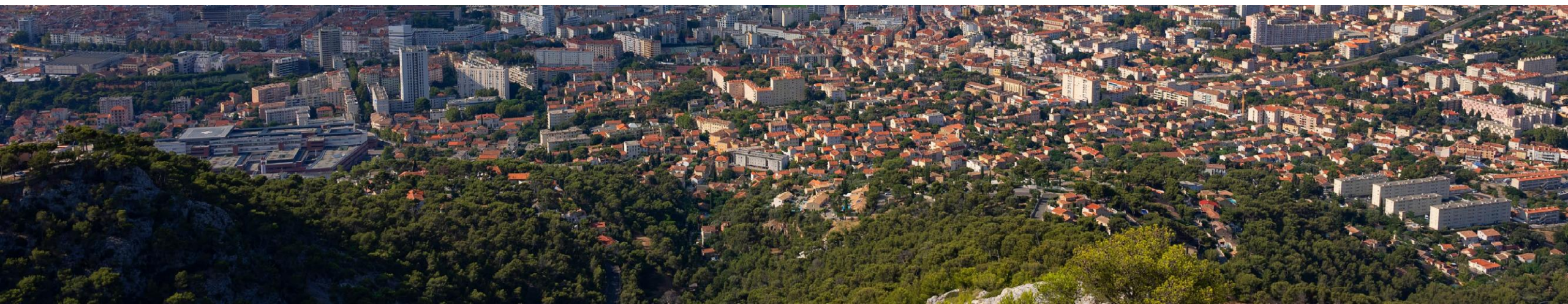




Table ronde

**Face aux chocs climatiques,
quels choix d'investissements
pour demain ?**

11h20-12h30

Face aux chocs climatiques, quels choix d'investissements pour demain ?

- **Le coût de l'inaction est déjà tangible sur les territoires**, comme l'ont illustré les événements climatiques dans les vallées de la Roya et de la Tinée ou encore dans les Alpes-de-Haute-Provence (crèche menacée de fermeture par la canicule, vergers fortement touchés par la grêle).
- **Dans un contexte budgétaire contraint, les financements sont orientés en priorité vers les projets à fort impact**, notamment ceux permettant des économies d'énergie significatives.
- Le **contrat de plan État-Région (CPER)** constituent un outil de développement entre l'État et les régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Son articulation avec la transition écologique a été présentée.
- L'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) identifie quatre leviers majeurs pour les collectivités : la dette, la redirection des budgets existants, le soutien de l'État et les ressources propres (fiscalité locale, trésorerie).
- Les **préoccupations liées à la crise de l'assurabilité montent**, face à **l'intensification des risques climatiques et à un système jugé en retard** : le guide des marchés de l'assurance, récemment mis à jour, reposait jusqu'alors sur une version datant de 2008.
- Ne pas négliger les autres formes d'investissement :
 - Le capital humain et l'éducation, à intégrer pleinement dans la réflexion.
 - Les citoyens, qui peuvent également être mobilisés comme source de financement (livret A, collectifs citoyens...).



I4CE INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



FRANCE ASSUREURS

provence alpes agglo

Marion FETET, I4CE

Raphaëlle SIMEONI, Directrice Générale des Services de la Région

Didier MAMIS, Secrétaire général aux affaires régionales

Alexis ROUQUE, Directeur régional de la Banque des territoires

Christophe DELCAMP, Directeur des Assurances de Dommages et Responsabilités chez France Assureurs

Cécilia CHEVALIER, Directrice Générale des Services Provence Alpes Agglomération

I4CE

INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

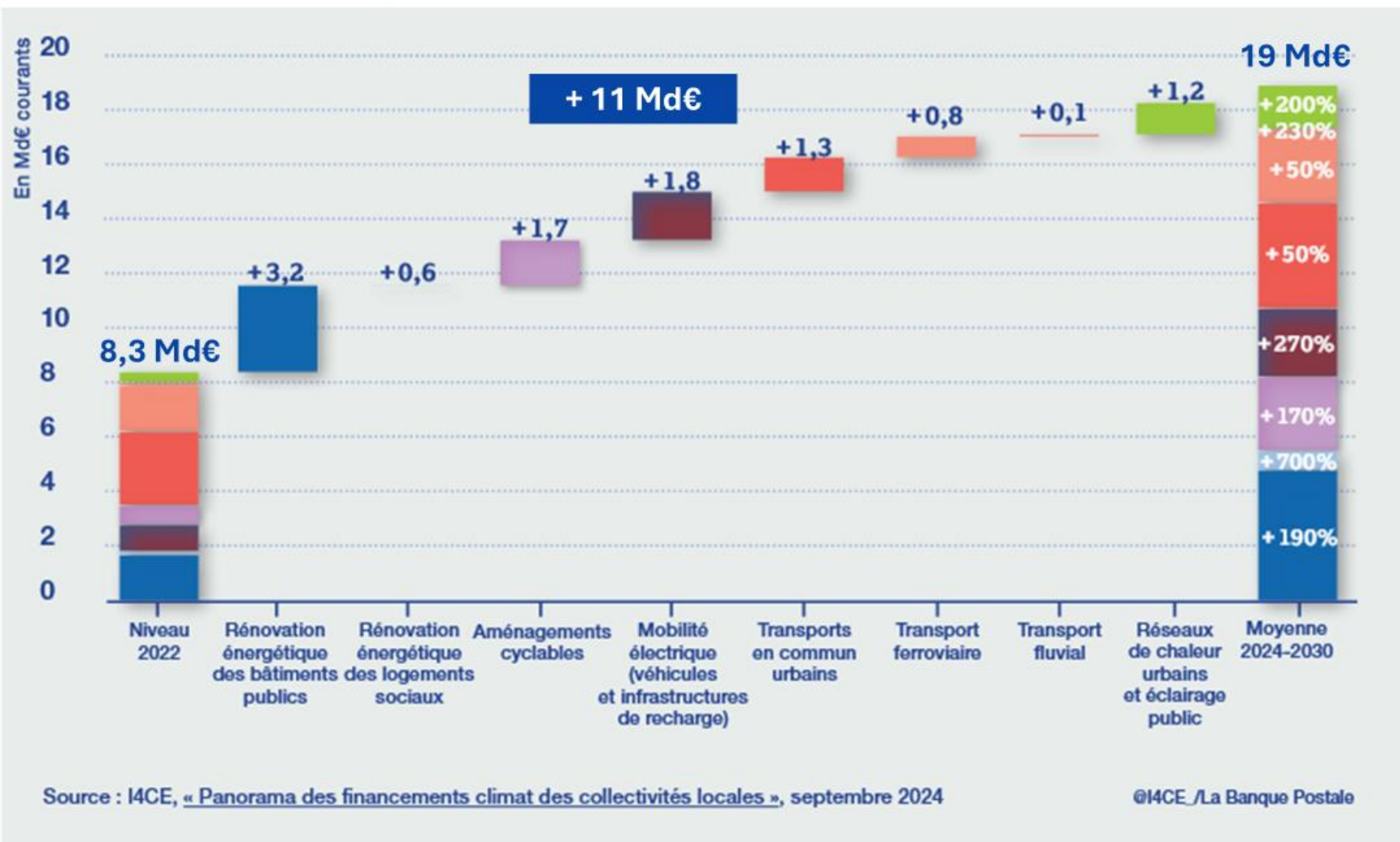
Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

FACE AUX CHOCS CLIMATIQUES, QUELS CHOIX D'INVESTISSEMENT POUR DEMAIN ?

Marion Fetet, Chercheuse à l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

2 juin 2026 – COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

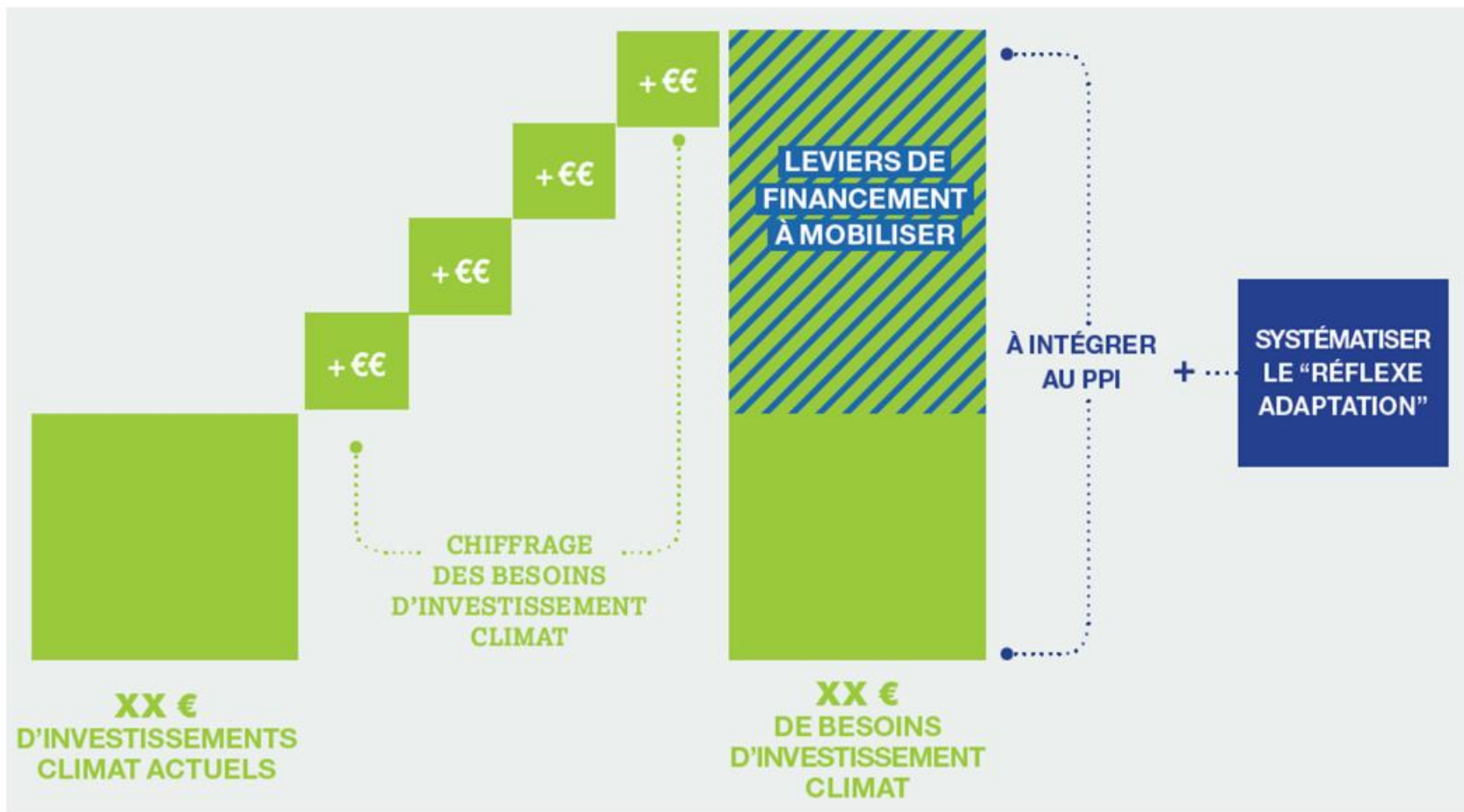
Le début de mandat, une fenêtre d'opportunité décision pour l'action climat



Les investissements climat des collectivités locales doivent **doubler** pour décarboner les bâtiments, les transports et les usages énergétiques.






Au niveau de votre collectivité, comment intégrer les investissements climat dans votre prospective financière ?

Une démarche pour aider les collectivités à chiffrer et budgéter les besoins nécessaires pour atteindre leurs objectifs climat.



Synthèse, guides techniques, webinaires, ... disponibles gratuitement sur notre site internet

Des choix d'investissement et des choix de financement : 4 leviers de financement possibles, chacun ses mérites, chacun ses limites, tous incontournables

TYPE DE LEVIER	CONDITIONS POUR UNE MOBILISATION ACCRUE	TYPE DE LEVIER	CONDITIONS POUR UNE MOBILISATION ACCRUE
<p>DETTE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser la trajectoire des finances locales de manière plus crédible que la trajectoire de désendettement des administrations locales inscrite dans les documents programmatiques de l'État, dont la LPFP 2023 2027 • Dépasser le faible appétit des élus locaux pour la dette • Assurer la disponibilité et un coût accessible du crédit 	<p>ÉTAT</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact incitatif réel des dotations ciblées vers le climat • Penser le soutien aux collectivités aussi en fonctionnement • Intégrer de la pluriannualité dans les engagements étatiques
<p>REDIRECTION</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître les dépenses « vertes » et « brunes » des collectivités pour évaluer le potentiel de redirection • Réaliser des arbitrages budgétaires en faveur du climat au niveau local • Décaler ou renoncer à certaines dépenses tout en préservant la qualité et la quantité des services publics locaux 	<p>RESSOURCES PROPRES</p>  <p>FISCALITÉ LOCALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en débat la question de l'équité du financement de la transition par le contribuable et l'utilisateur local et de l'acceptabilité à l'échelle locale • Repenser l'articulation des impôts existants avec le ZAN
		<p>RESSOURCES PROPRES</p>  <p>TRÉSORERIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une mobilisation accrue de la trésorerie sans compromettre la bonne gestion de la collectivité • Prendre en compte les disparités locales dans la mobilisation de ce levier : levier difficilement mobilisable dans la plupart des grandes communes (+ 30000 hab.) et non mobilisable par les départements et les régions

Retrouvez tous les éléments sur le site connaissance du territoire

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>








Inscription à l'infolettre



Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET  CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME 

Vous êtes ici : [Accueil](#) > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page     

La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique
de la 2e Cop régionale
(pdf - 7.87 Mi)

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.